FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales

Centre Inffo

Novembre 2024

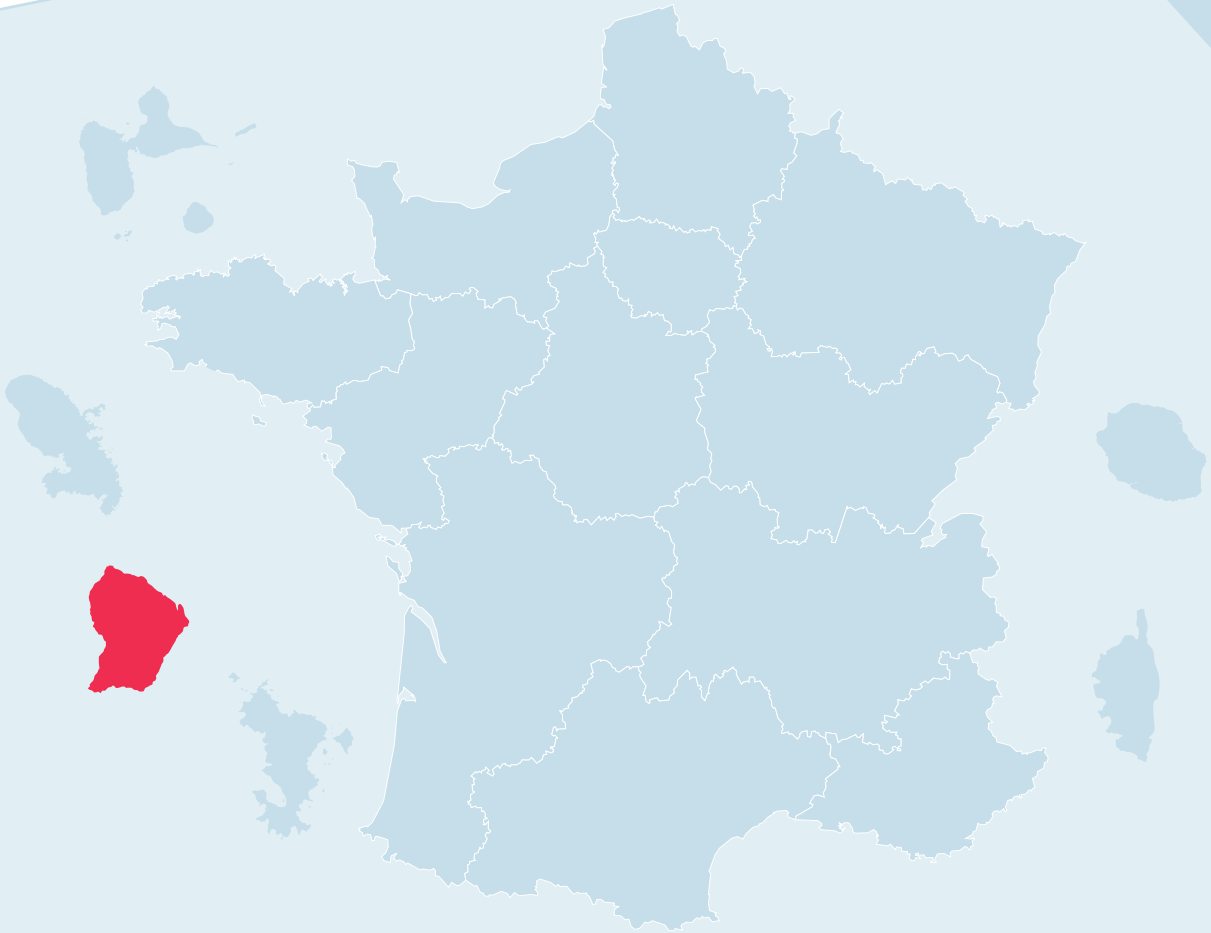

RÉGION GUYANE

GUYANE

SOMMAIRE

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES 3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE 5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS 7
BUDGETS 9
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT) 11
DERNIERES ACTUALITES 13

La collecte des données chiffrées contenues dans ce document est arrêtée en octobre 2024.

.

© Centre Inffo – Novembre 2024

PRINCIPAUX INDICATEURS

POPULATION

Nombre d'habitants au 1er janvier 2024

Guyane	National
288 739	68 373 433

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 3e trimestre 2024

	Guyane	National
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND	25 500	13 129 200
SECTEURS INDUSTRIE	38 600	8 441 700
SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND	4 700	3 189 100

TAUX DE CHÔMAGE

% de la population active au 1er trimestre 2024

Guyane	National
16,2 %	7,5 %

DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre au 2e trimestre 2024

Guyane	National
26 750	5 389 000

PRESTATAIRES DE FORMATION

	Guyane	National
Organismes de formation	152 en 2023/2024	94 300 en 2023
CFA/SA	32 en 2024	3 465 en 2023/2024

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2023/2024

Guyane	National
1 081	1 021 453

BUDGET GLOBAL

Évolution des dépenses formation de la collectivité en millions d'euros (Formation professionnelle)

2021	2022	2023
9	19,1	22,2

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2023 en millions d'euros

Guyane	National
22,2	4 591,6

BUDGET PRIMITIF 2024 : 230 millions d'euros sont consacrés à l'enseignement, à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	287 351 en 2020	287 355 en 2021 288 739 (Estimation Insee au 1er janvier 2024) (2)	0 %	68 620 565 en 2021 (1) 68 373 433 (Estimation Insee au 1er janvier 2024) (2)
POPULATION ACTIVE	79 400 en 2020	113 525 en 2021	43,4 %	30 189 335 en 2020 (France hors Mayotte) 30 065 000 en 2021
dont 16-25 ans	22 500 en 2020	16 327 en 2021	-27,27 %	3 036 565 en 2021
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	24 540 (2e trim. 2023)	26 750 (2e trim. 2024)	8,33 %	5 389 000 (2e trim. 2024)
Moins de 25 ans	4 210 (2e trim. 2023)	4 860 (2e trim. 2024)	15,44 %	694 100 (Janvier 2024)
25-49 ans	14 660 (2e trim. 2023)	16 060 (2e trim. 2024)	9,55 %	3 235 100 (Janvier 2024)
50 ans ou plus	5 670 (2e trim. 2023)	5 830 (2e trim. 2024)	2,82 %	1 484 100 (Janvier 2024)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	13,3 % (1er trim. 2023)	16,2 % (1er trim. 2024)	21,8 %	7,5 % au 1er trimestre 2024(France hors Mayotte)
dont 15-29 ans	30 % en 2019	28 % en 2021	-6,67 %	17,5 % au 4e trimestre 2023 (France hors Mayotte)
dont 30-49 ans	19 % en 2019	13 % en 2021	-31,58%	7 % au 4e trimestre 2023 (France hors Mayotte)
dont 50 et plus	12 % en 2019	10 % en 2021	-16,67 %	5 % au 4e trimestre 2023 (France hors Mayotte)

Sources : Insee, Dares, IEDOM

(1) Décret no 2023-1256 du 26 décembre 2023 authentifiant les chiffres des populations (JO du 27 décembre 2023)

(2) Estimation INSEE janvier 2024 : *https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012692#tableau-TCRD_021_tab1_regions2016*

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA RÉGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI / %TAGE	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GÉNÉRIQUES (3e trim. 2023) (en milliers)	Tertiaire marchand	25 500	13 129 200
	Tertiaire non marchand	38 600	8 441 700
	Industrie	47 00	3 189 100

Source : Insee 2024
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2122304#tableau-G0108001

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	Liste des métiers porteurs en Guyane *Liste des métiers et secteurs d'activités porteurs ou en tension proposée par la DGCOPOP préfecture de Guyane- avril 2024*	Liste 2024 des métiers émergents *https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2023/12/Metiers-en-evolution-ou-en-emergence_2024.pdf* Quels métiers en 2030 ? Rapport France Stratégie et la Dares *https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf*

Sources : Base FAR Centre Inffo, France compétences, et Ladom 2024

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	143 En 2022-2023	152 en 2023-2024	6,29 %	94 300 en 2023
Formations commandées par les Conseil régionaux	200 en 2022	900 en 2023	350 %	359 500 en 2023

Sources : Annexes aux projets de loi de finances pour 2024 et 2025, Carif CT Guyane 2024

APPRENTISSAGE

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA/OFA	20 en 2023	32 en 2024	60 %	3 465 en 2023-2024
Montant de la dépense pour l'apprentissage	1 million d'euros en 2022	1,4 million d'euros en 2023	40 %	302,9 M€ en 2023
Effectif d'apprentis	1 030 en 2022/2023	1 081 en 2023/2024	4,95%	1 021 453 en 2023-2024
Nb de contrats d'apprentissage	1093 en 2021	1019 en 2022	-6,77%	849 281 en 2023

Source : RERS (Ministère Education nationale), Annexes aux projets de loi de finances pour 2024 et 2025, Ministère du travail « 1 jeune, 1 solution », Carif CT Guyane 2024

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique, la politique des pôles de compétitivité constituant un important levier de la politique d'innovation française. Depuis 2019, les régions assurent le suivi des actions des pôles.

POUR LA PHASE V (2023-2026), CINQUANTE-CINQ POLES DE COMPETITIVITE DONT 2 NOUVEAUX ONT ETE LABELLISES EN FRANCE.

PAS DE POLE DE COMPETITIVITE DANS LA COLLECTIVITE DE GUYANE

Source : *https://www.entreprises.gouv.fr/fr/innovation/poles-de-competitivite/annuaire*

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Le territoire national compte plus d'une centaine de Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers. 11 nouveaux Campus des métiers et des qualifications ont été labellisés en novembre 2023, dont 9 avec la mention Excellence.

Un Campus des métiers et des qualifications est labellisé Campus des métiers et des qualifications d'excellence dans la collectivité territoriale de Guyane.

3 CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LA COLLECTIVITE DE GUYANE

Campus des métiers et des qualifications Bois, Ecoconstruction et Ecotechnologie (labellisé Campus des métiers et des qualifications d'excellence)

- Territoire : Guyane
- Secteurs professionnels : Bâtiment et travaux publics.
- Filière(s) de formation : Filières de la 1ère et de la 2è transformation du bois, du bois et des dérivés, génie civil et génie énergétique.

Campus des métiers et des qualifications Santé, social et bien-être

- Territoire : Guyane
- Secteurs professionnels : Services sanitaires, sociaux et médico-sociaux ; filière associée : Soins et services à la personne, bien-être
- Filières de formation : Soins et services à la personne, bien-être

Campus des métiers et des qualifications Aéronautique et spatial

- Territoire : Guyane
- Secteurs professionnels : Aéronautique ; spatial
- Filières de formation : aéronautique, électrotechnique, systèmes numériques, maintenance, structure métallique, carrosserie automobile, peinture automobile

Source : Ministère de l'Education nationale, 2024

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

Groupe Majoritaire Politique	Gauche démocrate et républicaine
Président	Gabriel SERVILLE
Vice-Président	Karine CRESSON, Vice-présidente en charge de l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle
Vice-Président	Jean-Luc LE WEST, Vice-président en charge du développement économique et du tourisme

Source : Collectivité territoriale de Guyane, 2024

DIRECTIONS GÉNÉRALES

Direction Général Des Services	
Directeur	Grégoire MICHAU
Direction Générale Excellence économique et développement des potentiels humains	
Directeur	-

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Pôle Formation et Orientation	
Cheffe de Pôle	Katia PULCHERIE
Contact	Tél. : 05 94 28 96 10

Source : Collectivité territoriale de Guyane, 2024

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	POUSSIER	Antoine	05 94 39 45 00
SGAR	GHILBERT	Florence	05 94 39 45 00
DEETS	BERNOT	Sylvie	05 94 39 45 00
Recteur	DULBECCO	Philippe	05 94 27 20 00

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX

CARIF-OREF

L'Etat et la collectivité de Guyane ont décidé d'un commun accord d'internaliser les missions et les personnels du Carif-Oref au sein la collectivité de Guyane.

COLLECTIVITE DE GUYANE

Mission CARIF

Pôle Formation et Orientation

Katia PULCHERIE, Cheffe du Pôle Formation et Orientation

OREF

Pôle Éducation Formation et Insertion (PEFI)

Alain RAINTEAU, Responsable Oref

Site internet : *www.ctguyane.fr*

BUDGETS

DÉPENSES FORMATION PROFESSIONNELLE-APPRENTISSAGE

DEPENSES 2021/2022/2023

En Millions d'euros

	Dépenses totales	Formation professionnelle continue	Apprentissage	Formations sanitaires et sociales	Dépenses non ventilables
2021	9	2	0,9	6,2	0
2022	19,1	10,2	1,0	7,9	0
2023	22,2	13,4	1,4	7,4	0

Sources : Annexes aux Projets de loi de finances pour 2023/2024/2025

BUDGET PRIMITIF

Voté le 9 avril 2024 - les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région.

Le budget de la collectivité de Guyane s'élève en 2024 à **868,92 millions d'euros,** dont 230 millions d'euros consacrés à l'enseignement, à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

BUDGET PRIMITIF DE LA COLLECTIVITÉ POUR L'EXERCICE 2024 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	537 273 704,99	537 273 704,99
Investissement	331 647 112,28	331 647 112,28
Total	868 920 817,27	868 920 817,27

Capacités d'engagement

Libellé	BP 2023	BP 2024	Evol°
Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage			
Fonctionnement	96 339 248,72 (AE) Dont 65 525 343,80 (AE/CP) et 30 813 904,92 (Hors AE/CP)	88 757 304,69 (AE) dont 54 431 432,55 (AE/CP) et 34 325 872,14 (hors AE/CP)	-7.87% (AE)
Investissement	87 966 218,49 (AP/CP)	80 258 050,85 (AP/CP)	-8,05 % (AP/CP)
Action économique			
Fonctionnement	10 625 999,48 (AE) dont 10 262 586,37 (AE/CP) et 363 413,11 (Hors AE/CP)	12 568 229,13 (AE) dont 12 472 603,32 (AE/CP) et 95 625,87 (Hors AE/CP)	20 % (AE)
Investissement	11 258 847,12 (AP) dont 10 844 879,22 (AP/CP) et 413 967,90 (Hors AP/CP)	33 031 856,49 (AP) dont 32 099 0099,19 (AP/CP) et 932 757,30 (Hors AP/CP)	200 % (AP)

Source : Collectivité territoriale de Guyane, 2024

PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE DE CONVERGENCE ET DE TRANSFORMATION 2024-2027

Le contrat de convergence et de transition professionnelle pour 2024-2027 a été approuvé en séance plénière par les élus de la collectivité territoriale, le 11 juillet 2024.

Trois orientations stratégiques retenues par les cosignataires du CCT ont guidé les choix d'intervention sur cette nouvelle période 2024-2027 avec une volonté d'équilibrage territorial.

Il s'agit de :

- L'accès aux services publics de base (éducation/enseignement, eau assainissement, électricité, numérique, gestion des déchets) ;
- L'aménagement du territoire (routier notamment) ;
- La sécurité des populations et la protection des ressources naturelles.

Ces orientations stratégiques se traduisent par 82 projets ou interventions dont 19 sont directement portés par la Collectivité territoriale de Guyane et mis en œuvre à travers les axes de convergence du contrat (Cohésion des territoires, Mobilité multimodale, Territoires résilients, Territoires d'innovation et de rayonnement, Cohésion sociale et employabilité).

Source : Collectivité territoriale de Guyane, 2024

CPRDFOP 2018-2022

Le président de la Collectivité Territoriale de Guyane, Rodolphe Alexandre et le préfet de Guyane, Patrice Faure ont signé le 2 octobre 2018, le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).
Ce document stratégique a été élaboré par la Collectivité Territoriale de Guyane via son opérateur, l'OPRF (Organisme Public Régional de Formation). Il a été construit en concertation avec les différents acteurs, parmi lesquels l'État, le Rectorat, le RMSA, le Pôle Emploi, la DIECCTE Guyane.
Il a notamment pour objectifs :
– l'analyse des besoins du territoire en termes d'emploi, de compétences et de qualifications,
– la programmation des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes.
La CTG entendait conduire à travers cet outil, sa stratégie de développement des compétences aux fins d'exclusion durable dans l'emploi.
NB : A ce jour, ce contrat n'a pas été redéfini pour la période 2024 – 2027.

Source : Base FAR, Centre Inffo 2024

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES 2024-2027 (SIGNE 13 MAI 2024)

Le Protocole d'accord pluriannuel du Pacte régional d'investissement dans les compétences Guyane 2024-2027 a été signé le 13 mai 2024 par le préfet de région Antoine POUSSIER et par le président de la collectivité territoriale Gabriel SERVILLE. Il mobilisera 20 millions d'euros pour la formation des demandeurs d'emploi en Guyane.

Ce nouveau PRIC s'engage à :

- Mettre en œuvre l'engagement financier de l'Etat et de la Région durant sa durée (3 000 000 euros pour la CTG et 300 000 euros pour l'Etat en 2024,)
- L'amélioration de l'accès à la formation aux demandeurs d'emploi prioritaires visées par l'effort additionnel de l'Etat et vers les formations qualifiantes liées aux métiers en tension.
- Mobiliser les aides à la formation avant embauche en articulation avec France Travail,
- Conduire un programme de pilotage de lutte contre l'illettrisme,
- Conduire le pilotage en continu des entrées en formation des publics prioritaires et de leur réponse aux tensions en recrutement.

Source : Base FAR, Centre Inffo 2024

SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION

La collectivité territoriale de Guyane finalise en 2024, une charte du Service Public Régional de l'orientation tout au long de la vie (SPRO), après la signature de la convention État /CTG.

Source : Collectivité territoriale de Guyane, 2024

DERNIERES ACTUALITÉS

Guyane : l'illettrisme au cœur de toutes les attentions

Le CFA de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Guyane a reçu, au mois de septembre, le prix du challenge « Solide sur mes bases » porté par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Il se voit récompensé pour son projet mené en partenariat avec le Régiment du Service militaire adapté (RSMA).

Le challenge « Solide sur mes bases » lancé par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) vise à « mettre en valeur et récompenser des acteurs de l'apprentissage (...) qui développent et/ou mettent en pratique des solutions concrètes pour appuyer les apprentis dans le développement de leurs compétences de base. » Parmi les lauréats récompensés le 11 septembre dernier figure le projet porté par le CFA de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Guyane et le Régiment du Service militaire adapté (RSMA).

Un parcours en trois temps

Leur initiative vise à préparer des jeunes au titre professionnel de commis de cuisine du ministère du Travail. Le parcours qui leur est proposé se décompose en trois temps pour un total de 18 mois : recrutement des jeunes de moins de 25 ans sans diplôme par le RSMA, avec remise à niveau des savoirs de base sous statut militaire les six premiers mois. « Suivis d'à nouveau six mois alternant CFA / RSMA toujours sous le même statut. Enfin, les six derniers mois sont une alternance pure, avec cours au CFA et immersion en entreprise », détaille Joël-Alexandre Sunther, directeur du CFA. Pour cette dernière phase, « les jeunes sont sous statut civil avec un financement de l'Opco EP[1] », précise Cécile Jaffré, coordinatrice nationale des actions territoriales à l'ANLCI.

Méthodes d'apprentissage adaptées

Pour consolider les bases fragiles en lecture et écriture des participants, les méthodes classiques d'apprentissage sont écartées au profit de méthodes de contextualisation dans un environnement professionnel. « Donner des heures de français en plus, des dictées ou repartir sur les règles de grammaire, ça part d'une bonne intention mais ça ne fonctionne pas du tout (...) à cause de, par exemple, problème de dyslexie non-détecté ou d'une configuration familiale induisant du stress et monopolisant le cerveau sur d'autres sujets sur les apprentissages », constate-t-elle. Le fait de disposer d'un cadre jouera aussi beaucoup. L'accent sera aussi mis sur l'expression orale « car beaucoup de jeunes ont des problèmes d'élocution et ne savent pas s'exprimer en entreprise », regrette Joël-Alexandre Sunther.

Deux adultes sur cinq touchés par l'illettrisme

Au moment de la remise des prix du challenge « Solide sur mes bases » se tenait à Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni, la deuxième édition du Village des compétences clés. Organisée dans le cadre des Journées d'action nationales d'actions contre l'illettrisme, cette manifestation a été l'occasion de réunir autour de la table « les Opco, entreprises, partenaires sociaux et personnes concernées », énumère Olivier Marnette, chargé de mission régionale Guyane, et d'engager une réflexion sur les modalités d'action. Une série d'entretiens est d'ailleurs à retrouver sur la chaîne Youtube de l'ANLCI. « Deux personnes sur cinq souffrent d'illettrisme [ici] », rappelle-t-il. Le dispositif PACTE des solidarités permet de prendre en charge 750 personnes, dans la lutte contre l'illettrisme et le décrochage, grâce à un budget de 7 millions d'euros.

Source : Le Quotidien de la formation, Jonathan Konitz, 4 octobre 2024

Guyane : PRIC signé et Charte SPRO adopté

Le 13 mai 2024, le Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP) s'est réuni à l'Hôtel Territorial sous la présidence de Gabriel Serville, président de la Collectivité Territoriale de Guyane et Antoine Poussier, préfet de Guyane. Lors de cette réunion, les membres du CREFOP ont adopté la charte du Service public régional de l'orientation tout au long de la vie (SPRO) dont l'objectif est de permettre aux Guyanais d'accéder à l'information en matière d'orientation professionnelle et de formation continue.

Dans son interview accordé au « *Quotidien de la Formation de Centre Inffo du 27 mars 2024*", Mme Karine Cresson-Ibris, vice-présidente chargée de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle à la Collectivité de Guyane, avait indiqué que la charte du SPRO permettrait « de façon pragmatique, d'identifier qui fait quoi ? Où ? Comment, à quelle échelle, selon quels moyens ? Il n'est pas seulement question d'informer les usages, il faudra aussi aller vers eux ».

Gabriel Serville, président de la Collectivité Territoriale de Guyane et Antoine Poussier, préfet de Guyane, ont également signé le 13 mai 2024 le protocole pluriannuel 2024-2027 du Pacte régional d'investissement dans les compétences. Celui-ci va mobiliser 20 millions d'euros en faveur de la formation des demandeurs d'emploi en Guyane.

Source : Collectivité Territoriale de Guyane, mai 2024

La collectivité de Guyane va se doter d'une nouvelle charte SPRO

La raison d'être de la nouvelle charte relative au service public régional d'orientation, effective au premier semestre 2024, est simple : permettre aux Guyanais d'accéder à l'information en matière d'orientation professionnelle et de formation continue. Des domaines pour lesquels le territoire connait de graves difficultés.

Les mots de Karine Cresson-Ibris, vice-présidente chargée de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle à la Collectivité de Guyane, sont forts : « la Guyane est en grande souffrance sur le plan de la formation professionnelle. » Pour les habitants, l'accès à l'information en la matière est compliqué : un réseau Internet défaillant, l'enclavement de certaines zones, ou encore la carence de transports en commun. « Si vous devez faire 8h de pirogue pour accéder à une information, il est certain que vous avez moins de chance d'être aussi bien informé ou orienté qu'un autre français de l'Hexagone pouvant accéder au bus, à l'avion, au train, etc. », ironise Karine Cresson-Ibris.

Résultat, 70% des demandeurs d'emploi sont peu ou pas qualifiés en Guyane. « Quand l'Hexagone tourne autour de 7% de taux de chômage, nous [la Guyane] c'est le double. Nous naviguons entre 14% et 17% selon les endroits », constate amèrement l'élue.

Aiguiller l'usager

Le plan d'action prévisionnel adopté le 21 février dernier affiche une série d'objectifs communs à l'ensemble des acteurs (France Travail, Missions Locales, Maisons rurales et familiales, etc.). Ils peuvent se résumer ainsi : aiguiller l'usager vers les secteurs qui recrutent, construire avec lui un projet professionnel solide, « trouver la bonne adéquation entre les désirs personnels et les besoins du territoire », schématise l'élue.

La future charte du SPRO permettra « de façon pragmatique, d'identifier qui fait quoi ? Où ? Comment, à quelle échelle, selon quels moyens ? Il n'est pas seulement question d'informer les usages, il faudra aussi aller vers eux », déroule Karine Cresson-Ibris. Les adhérents à la charte seront évalués selon leur participation au comité de pilotage, aux groupes de travail thématiques, l'animation territoriale, etc. « Tous ces partenaires doivent être identifiés, localisés, joignables dans les mêmes conditions. »

Un label SPRO d'ici la fin de l'année

« Toute structure justifiant d'un plan d'actions d'accueil, d'information et d'orientation » peut candidater au label SPRO, précise le site de la Collectivité. Une première campagne devrait débuter à la fin de l'année 2024. « Le label, c'est déjà une première façon de mettre en œuvre cette charte, explique Karine Cresson-Ibris, c'est permettre aux guyanais d'identifier, grâce à une identité graphique commune, les acteurs qui s'engagent à respecter les valeurs et objectifs du SPRO. Ils sont intégrés au réseau. »

Elle rassure : « Ce qui n'empêche pas des structures alliées, ponctuelles et non-labellisée, d'intervenir [dans le SPRO] ! ».

Source : Le Quotidien de la formation, Jonathan Konitz, 27 mars 2024

Les Régions au cœur de la formation

Centre Inffo - Novembre 2024

Centre Inffo propose aux professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public de capitalisation dans le champ de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles.

Fort d'une équipe de 75 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses partenaires et ses clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.

Centre Inffo

4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Tél. : 01 55 93 91 91 - www.centre-inffo.fr

Département Régions-Europe-International
contact.regions@centre-inffo.fr